



30 NOVEMBRE 2020

BENEVOLAT : PARTAGER COMPETENCES ET PASSION



Chaque année, les 27 000 bénévoles des Scouts et Guides de France se forment et s'engagent pour accomplir des missions très diverses, permettant ainsi à 61 000 jeunes de vivre le cœur du scoutisme. L'association a mis en place il y a quelques années une équipe dédiée pour mieux les valoriser et les accompagner. La journée du bénévolat, le 5 décembre, est l'occasion de revenir sur la richesse de ces milliers d'engagements volontaires.

« *Je suis là pour les jeunes !* » tel est le refrain repris en chœur spontanément par chaque bénévole, que ce soit un éducateur ou une éducatrice au contact direct des enfants et des adolescents, ou de tout adulte engagé qui œuvre chez les Scouts et Guides de France. Chacun peut découvrir la richesse d'une nouvelle mission pour la mener ensuite en équipe : « L'engagement bénévole génère de formidables occasions de rencontres, d'enrichissement personnel comme professionnel. Cela fait vraiment du bien de pouvoir ainsi s'engager à tout âge ! » affirme Rebecca, éducatrice des 11-14 ans.

ENGAGES DEPUIS DES GENERATIONS

La spécificité des Scouts et Guides de France, c'est le nombre élevé de bénévoles engagés pendant des années voire des décennies, grâce à de très nombreuses missions qui sont l'occasion d'une perpétuelle découverte. On trouve même des familles entières de bénévoles qui vivent leur engagement d'une génération à l'autre !

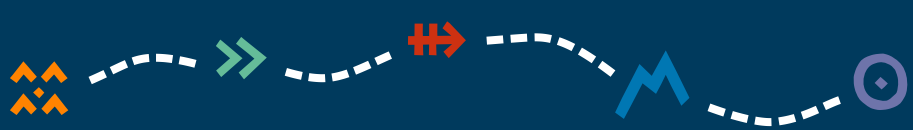
En moyenne, chaque bénévole donne 500 heures de son temps par an. « C'est beaucoup, et nous veillons vraiment à ce que cet engagement aille de pair avec l'épanouissement des bénévoles » explique Jeanne, membre de l'équipe dédiée à cette question de l'accompagnement de bénévoles, nommée « Adultes dans le scoutisme » et créée en 2017. « Nous les accompagnons, les soutenons, les formons si besoin ; et chacun monte ainsi en compétences ! ».

SE FORMER, MONTER EN COMPETENCES ET APPRENDRE A LES VALORISER

« Le bénévolat ne s'improvise pas » poursuit Jeanne. « L'attention portée à chaque bénévole implique d'avoir vu avec chacun son rôle, la portée et les limites de son action notamment. On s'accorde sur un mandat c'est-à-dire une durée, en général 3 ans, et sur une lettre de mission ». Cette lettre est élaborée entre le ou la bénévole et son responsable ; elle fait l'objet d'échanges puis d'une validation finale par les deux parties. « C'est vraiment important de bien définir le

Mouvement de jeunesse et d'éducation populaire catholique ouvert à tous, sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale ou de croyance. Association de loi 1901 reconnue d'utilité publique, habilitée à recevoir dons et legs.





périmètre de chaque mission, tant pour l'efficacité de l'action que nous menons, que pour le bien-être de chaque adulte engagé. » Cette lettre sert à chacun pour faire le point sur ses forces et faiblesses, et voir comment progresser : par des formations, un soutien et un accompagnement personnalisé, des expériences de terrain...

Le simple titre d'un des outils reflète bien l'état d'esprit de l'association vis-à-vis des bénévoles : la plaquette "Valorise-toi !" permet à chacun de recenser ce qu'il a appris grâce à son expérience. Elle permet de faire rapidement un bilan sur ses compétences fonctionnelles, compétences relationnelles, esprit d'initiative et d'analyse, compétences techniques, éducatives, numériques, artistiques... Grâce à cet outil, la personne peut discerner ce qu'elle peut valoriser dans son domaine professionnel comme dans ses projets personnels, sur son CV comme sur les réseaux sociaux.

RECONNAITRE TOUTE LA VALEUR DE L'ENGAGEMENT BENEVOLE

L'association considère que les bénévoles donnent ce qu'ils ont de plus précieux : leur énergie et leur temps personnel. Pour valoriser ce don, l'association pousse chacun à « garnir » son compte engagement citoyen : chaque année donne droit à 240 € sur le compte personnel de formation. Et pour les étudiants, depuis la loi de 2017, l'engagement bénévole peut générer sous certaines conditions des crédits universitaires (ECTS) ; chaque établissement supérieur est tenu de le proposer dans son cursus.

Via la fédération du Scoutisme Français, le mouvement bénéficie également d'un agrément pour les formations du BAFA et du BAFD, qui symbolisent une véritable reconnaissance du professionnalisme des bénévoles. Reconnus par l'Etat, le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD) sont des diplômes qui permettent aux bénévoles d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs.

En interne, des reconnaissances scouts telles que « le nœud de tisserand » ou les « bûchettes » sont décernés pour les remercier de leurs années d'engagement au service du mouvement. Enfin, la reconnaissance honorifique de l'Etat avec l'attribution d'une soixantaine de Médailles Jeunesse et sport en 2020 prouve la force du bénévolat de longue durée dans l'association.

QUELQUES CHIFFRES :

- » 88 000 adhérents dont 27 000 bénévoles
- » 95% des bénévoles sont des actifs
- » 10 000 bénévoles suivent une formation chaque année
- » 54 millions d'euros : bénévolat valorisé pour l'année 2019/2020
- » Des milliers d'engagements bénévoles au service de la solidarité et de l'éducation en 2020 face à la crise sanitaire et sociale provoquée par Covid-19. [En savoir plus >](#)

Mouvement de jeunesse et d'éducation populaire catholique ouvert à tous, sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale ou de croyance. Association de loi 1901 reconnue d'utilité publique, habilitée à recevoir dons et legs.



Scouts et Guides de France
Immeuble Le Baudran - Bâtiment D
21-37 rue de Stalingrad 94 110 Arcueil
Tél : 01 44 52 37 37

sgdf.fr
f t i y

#2